

André Calame

Emile Gautier; Louis Samuel Prod'hom
Gabriel Duc
Olivier Carrel

André Calame (1939–2004) a rejoint, en 1968, l'équipe du Service de Pédiatrie de l'Hôpital cantonal de Lausanne. Il avait dans ses bagages de sérieuses connaissances médicales (diplôme de médecine, Lausanne: 1965; doctorat: 1968; stages en pédiatrie, Hôpital de l'Enfance, Lausanne: 1966/67 et en pathologie, Lausanne: 1967/68) et, aussi et surtout, une manière d'être, solide, fruit d'un commerce soutenu avec les sages du monde gréco-latin, une culture qui lui a transmis – entre autres – l'exigence d'une totale liberté d'esprit, le fait que le caractère humain de l'homme soit lié à son statut de citoyen et sa participation active à une communauté d'égaux, enfin l'idée que ce monde est beau, à découvrir patiemment, et son côté lumineux, et son côté ombre. Cette culture classique, considérée aujourd'hui souvent par beaucoup comme obsolète, lui tenait à cœur, faisant de lui un excellent collaborateur au sein de la communauté hospitalière et un répondant attentif au besoin de l'enfant et de ses parents.

Rapidement, il a été conquis par les particularités de la médecine néonatale qui prenait – dans les années soixante – son essor. Lui, aussi, a été pris par cet enthousiasme d'alors découlant de l'application thérapeutique des acquis récents de la physiologie périnatale (alimentation précoce, surveillance métabolique minutieuse, contrôle de la respiration, ventilation artificielle). Mais dans cette espèce de griserie qu'entretenaient les premiers succès thérapeutiques (survie de plus en plus fréquente de nouveau-nés et prématurés à risque élevé), il gardait du recul... Lors d'une visite au lit du malade, plus précisément autour d'un incubateur, il pose – c'était en 1969 – la question de la pertinence de vouloir faire survivre, à tout prix, ce nouveau-né prématuré dont l'adaptation à la vie extra-utérine avait été si laborieuse. Quel avenir pour lui? pour sa famille? pour la société?

Pour répondre à ces questions, il participera à la mise en route d'une vaste étude: l'étude prospective systématique du développement

du prématuré, étude lancée en 1971, étude intimement liée à son nom. Après une formation complémentaire ciblée dans les domaines de la maturation du cerveau et de son développement, effectuée en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, il prend la direction de l'équipe formée de médecins, d'infirmières, de psychologues, d'assistantes sociales.

En même temps, il transforme toute l'atmosphère de travail de l'unité de soins des nouveau-nés, unité jusqu'alors très fermée

pour des raisons d'hygiène hospitalière, en y introduisant auprès de leur enfant les parents, mère et père, les faisant participer à la lutte pour la survie de leur enfant, pour une survie toutefois sans séquelles. Cette entrée, cette participation des parents a permis de détendre, d'humaniser les conditions de travail dans l'unité sans mettre en danger la «propreté» de l'endroit. Cette étape essentielle dans «l'attachement» des parents à leur enfant est à mettre sur le compte de l'action en profondeur d'André Calame.

Et les résultats de cette étude majeure sur le plan national et international ne se sont pas fait attendre. Régulièrement, année après année, de 1973 à 1997, plus de 40 publications (sur ses 72 travaux enregistrés sur le plan international) annonçaient – urbi et orbi – les fruits de l'expérience lausannoise.



Cette expérience clinique, ce contact direct avec des centaines d'enfants qu'il a pu suivre pendant plus de 20 ans, a alimenté une importante activité d'enseignement (privat – docénat: 1981; professorat: 1981), non seulement auprès des étudiants et des médecins en formation, mais aussi auprès des infirmières et des membres des services sociaux. Cette vue globale du développement de l'enfant, il l'a mise également à disposition de l'ensemble des pédiatres suisses sous forme de fiches «de développement» éditées dans le cadre de la Société Suisse de Pédiatrie, permettant aux pédiatres installés de juger de la qualité de l'évolution de leurs patients.

En 1975, il reprend la direction médicale de l'unité néonatale du service de pédiatrie du CHUV, devenue entre-temps Division autonome. Mais d'autres tâches allaient l'attendre...

En effet, après un interrègne chaotique, il va reprendre – en 1994 – comme successeur du Professeur Emile Gautier la direction du Service de Pédiatrie, une succession difficile, pleine d'embûches. Il y consacra tout son temps, toute son énergie. Il y affronte les restrictions budgétaires, des rivalités internes, voire la malveillance des hommes. Aussi, de guerre las, et n'étant pas intéressé par l'exercice du pouvoir, il demande – en 1998 – d'être relevé de cette redoutable mission de chef d'un service hospitalier. Il abandonnera aussi, au grand regret de tous, l'enseignement universitaire.

Ainsi libéré, il entame ce qui sera la dernière ligne droite de sa vie professionnelle; il pourra en médecin indépendant – seul maître à bord –, soigner l'enfant, et à travers lui toute la famille, l'épauler aussi au cours de son développement à devenir un citoyen à part entière.

Il y a quelques années, les responsables de la Société Suisse de Pédiatrie imaginaient le profil du – parfait – pédiatre, un «Leitbild». Ils en faisaient un fournisseur de soins primaires, chargé aussi des démarches diagnostiques inoffensives pour le patient et aussi économiques que possible. Ce pédiatre devait assumer les rôles de défenseur de l'enfant face à la société, d'éducateur de la famille, enfin de conseiller de l'adolescent, l'aidant dans son passage malaisé vers le monde de l'adulte.

Et bien, ce profil, ce fut celui d'André Calame en pleine activité dans son cabinet de consultations, c'est aussi celui du médecin et ami que nous pleurons tous, ses patients, les parents, ses collègues. Nous avons perdu un homme bon, d'une nature chaleureuse bien que réservée. Nous l'estimions tous hautement pour son humanité.

Emile Gautier

Louis Samuel Prod'hom

15 juin 2004

Ce n'est pas mon rôle de relever ici les multiples mérites d'André Calame dans sa carrière de Professeur et de Directeur de la Clinique Universitaire de Pédiatrie de Lausanne.

C'est la mémoire de mon ami et confrère néonatalogue et en particulier son engagement pour la santé du nouveau-né dans notre pays que je veux brièvement évoquer. J'ai eu le privilège pendant les années de mon activité professionnelle à Zurich d'avoir été en collaboration étroite avec André, qui m'a ainsi enrichi de son amitié et de ses connaissances. Cette collaboration a concerné le groupe suisse de néonatalogie, de nombreuses commissions professionnelles, ainsi que l'échange réciproque d'expériences cliniques, dans le partage des soucis inhérents aux limites éthiques de notre spécialité!

Toute une tranche de nos vies, où j'ai pu découvrir et apprécier un confrère à la fois discret et chaleureux, réfléchi et pondéré dans les débats, clair et précis dans la formulation lorsque le consensus était atteint.

La vraie dimension de ces qualités s'est concrétisée dans la recherche entreprise avec son groupe, et en particulier avec Claire-Lise pour développer une méthodologie dans le but de mesurer la qualité de vie des prématurés dans leur enfance et leur adolescence. Une tâche gigantesque, qui l'épuisa parfois, une tâche qui témoigne de son souci d'effectuer le seul bilan valable de nos efforts de médecins des nouveau-nés, la qualité de leur survie.

C'est ce travail de pionnier qui a contribué à la création d'unités de développement analogues à celle de Lausanne dans un grand

nombre de centres de néonatalogie en Europe, en particulier à Zurich. Les résultats de ces efforts conjoints sont à l'origine du débat éthique qui nous préoccupe tout particulièrement aujourd'hui.

Ainsi André a compris, très tôt, le vrai défi de la médecine néonatale, défi qui concerne également d'autres spécialités de la pédiatrie et de la médecine en général.

Son œuvre, (l'œuvre de toute une équipe, comme il aimait à le dire et à le répéter), continue à nous mettre en question et ainsi, à porter ses fruits.

Que le souvenir de cet accomplissement et surtout le souvenir d'André en tant que personne, pédiatre complet, releveur de défi, discret et chaleureux, reste gravé dans nos mémoires et dans l'histoire de la pédiatrie dans notre pays, comme un devoir de mémoire.

Gabriel Duc

Tous parmi nous, avons perdu un collègue, un patron, un ami.

Au nom du groupement des pédiatres vaudois, j'aimerais simplement rappeler que, en plus d'un universitaire exceptionnel, André Calame fut un défenseur sans faille du rôle du pédiatre de terrain, qu'il soit installé, ou responsable d'un service de pédiatrie régional.

Il était conscient des exigences de notre travail et des difficultés que nous pouvions rencontrer dans un cadre fort différent de celui d'un service universitaire.

Il était constamment prêt à nous aider et à nous soutenir. Nous pouvions compter sur lui.

Le plus bel hommage que nous puissions lui rendre est de continuer, malgré les incertitudes et l'instabilité actuelle, à défendre l'enfant, non seulement dans nos cabinets et à l'hôpital, mais aussi dans ses lieux de vie selon la vision humaniste qu'il nous a transmise et l'exemple qu'il nous a laissé.

Olivier Carrel

*président du Groupement des Pédiatres
Vaudois*